

◀ **Parcoursup, Plan Étudiants, sélection à l'entrée de l'université** ▶

Refusons d'appliquer la réforme !

La loi relative « à l'orientation et à la réussite des étudiants » met en place la sélection à l'entrée de l'université, au mépris du droit à l'éducation. Mobilisons-nous contre cette réforme et celles qui l'accompagnent : réforme du lycée et du bac, baisse des moyens... Combattons-les par la grève, dans la rue, mais aussi dans nos établissements, pour ne pas nous faire les complices d'un tri social généralisé. Refusons des procédures qui font peser sur nous une charge de travail considérable qui ne correspond pas à nos missions, au détriment des élèves et des futur-e-s étudiant-e-s. SUD éducation appelle les personnels des lycées et des universités, individuellement et plus encore collectivement, à refuser d'appliquer la réforme.

Dans les lycées

Ce qui nous est demandé sur les « fiches avenir » adressées aux établissements d'enseignement supérieur via Parcoursup :

Les professeur-e-s principaux sont supposé-e-s remplir des « éléments d'appréciation » des élèves sur des compétences y compris extra-scolaires (« engagement, esprit d'initiative »). Ces « éléments d'appréciation » seront communs à tous les vœux de chaque élève.

La direction est supposée donner, après consultation du conseil de classe du deuxième trimestre de terminale, une appréciation générale et un avis sur chaque vœu sur deux points : la « cohérence du vœu formulé avec le projet de formation motivé » et la « capacité à réussir » dans la filière.

Les conseils de classe seraient alors essentiellement consacrés à cette évaluation des projets d'orientation des élèves, au détriment de leur mission d'accompagnement de ces dernier-e-s à quelques mois du baccalauréat. Quels que soient les choix d'orientation des élèves, être leur enseignant-e pendant une année ne nous donne ni la compétence pour prédire leur capacité à réussir, ni un droit de regard sur leur avenir.

SUD éducation appelle à ne pas remplir les « fiches avenir », ou à y indiquer automatiquement les mentions les plus favorables pour tous les items :

Éléments d'appréciation : mention « très satisfaisante » partout

Appréciation générale : une phrase type telle que « Par ce vœu l'élève a exprimé sa motivation à réussir dans la filière »

Cohérence du vœu : « très cohérent » pour tous les vœux

Capacité à réussir : « très satisfaisante » pour tous les vœux

Dans les Universités

Ce qui nous est demandé :

Les enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs titulaires sont supposé-e-s effectuer le classement des candidat-e-s à chaque filière sur Parcoursup, soit :

- Définir des critères de classement des dossiers pour qu'ils soient triés par des algorithmes.
- Analyser et classer les dossiers reçus.

C'est bien la sélection des étudiant-e-s à l'entrée de l'université qui est instaurée, puisque les places seront attribuées en fonction de ce classement et dans la limite de capacités d'accueil prédéfinies.

SUD éducation appelle à ne pas élaborer de critères de sélection et à ne pas participer à l'analyse et au classement des candidatures reçues.

Rappelons que les enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses qui exercent des responsabilités administratives n'ont pas de pouvoir hiérarchique sur leurs pairs et ne peuvent donc les contraindre à effectuer ce classement. Il suffit pour répondre aux pressions éventuelles de faire valoir son attribution ou tableau de service pour l'année universitaire en cours, qui ne comporte pas cette tâche de classement des dossiers.

Construisons le rapport de forces : sabotons la sélection des lycéen-ne-s et des étudiant-e-s. Pour une université ouverte à toutes et tous, revendiquons collectivement la création des places correspondant à tous les premiers vœux des étudiant-e-s.